

Poste proposé : Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP)
Spécialité : Psychiatrie (Poste à l'USMP)

Entre :

Etablissement 1 (employeur) : CH Ravenel - Mirecourt

Service de rattachement : Pôle des Vosges Centrales – CH Ravenel – 1115 avenue René Porterat – 88500 MIRECOURT

Chef du service : Dr BUJON-PINARD Patricia – chef du Pôle des Vosges Centrales

Composition équipe actuelle :

Quotité : 50 % au sein de l'USMP (Maison d'Arrêt Epinal)

Structure 2 : Centre psychothérapique de Nancy – Laxou

Service de rattachement : Centre psychothérapique de Nancy – Laxou

Chef du service : Dr LARUELLE François - Pôle de psychiatrie et psychologie clinique de Pont-à-Mousson et de Toul (G02 – G06)

Composition équipe actuelle :

Quotité : 50 % (service Dr LARUELLE)

Qu'est-ce qu'un poste d'Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP) ?

Le dispositif d'assistant spécialiste à temps partagé est un des leviers au soutien de la démographie médicale sur le territoire du Grand-Est. Ce dispositif permet à des jeunes diplômés, en post-internat de parfaire leur formation de la manière la plus ouverte possible en occupant des postes partagés sur la base de la signature d'une convention d'une durée de deux ans.

Ouverts à toutes les spécialités médicales, les postes d'ASTP doivent permettre aux différents acteurs du territoire de répondre :

- aux actions de coopération dans lesquelles ils peuvent se trouver engagés,
- aux projets médicaux partagés des Groupements Hospitaliers de Territoires devant notamment traduire les objectifs du Projet Régional de Santé,
- et au-delà aux projets de Santé de la Région Grand-Est.
- Initialement conçu pour des partages de postes inter-établissements hospitaliers, il se trouve désormais étendu au secteur ambulatoire afin de favoriser l'exercice mixte partagé entre le secteur hospitalier et le secteur ambulatoire

De manière concrète, ce dispositif favorise l'exercice partagé sur un territoire et l'installation des médecins en Région Grand-Est. Destiné à soutenir la coopération territoriale et médicale ainsi que la participation des jeunes médecins à l'encadrement d'internes et d'étudiants en santé, il tend à aider à la constitution de véritables équipes professionnelles de territoire.

L'engagement de l'ARS Grand Est : financement à 100% du coût annuel brut chargé, pour la durée des 2 ans, auquel s'ajoute le financement à 100% des coûts afférents à la Prime d'Exercice Territorial dues aux ASTP.

Conditions / Profil :

- Être en post-internat (maximum 4 ans après l'obtention du diplôme d'Etat, soit le DES)
- Avoir soutenu sa thèse
- Être inscrit à l'Ordre des Médecins + N°RPPS pour une prise de poste au 1er novembre 2019

Spécialité concernée : Psychiatrie

Descriptif / Projet de formation du candidat / Missions :

▪ Activités cliniques

- Consultations et coordination au sein de l'équipe de l'USMP en lien avec le PH responsable.
- Travail de liaison avec l'équipe somatique du Centre Hospitalier Emile Durkheim d'Epinal.
- Participation aux réunions de synthèse avec l'équipe, et coordination avec les services pénitentiaires.
- Les missions de base du psychiatre en DSP sont le diagnostic et la prise en charge des pathologies psychiatriques, la gestion des urgences psychiatriques, l'organisation des relais de soins et l'aide à la préparation à la sortie notamment des patients présentant une psychose.

Au plan des missions institutionnelles, participer au partenariat avec l'administration pénitentiaire ou le SPIP.

▪ Activités de recherche

- Participation à des projets de recherche clinique, participation à des réunions de recherche, participation à la publication des activités de recherche dans des revues scientifiques : Possibilités offertes en fonction des attentes du candidat.

▪ Participation à des activités d'enseignement

- Séances de bibliographie : participation possible au sein de l'établissement dans le cadre du projet pédagogique des internes.
- Réunion de dossiers ou autres formations : participation à toutes les réunions de synthèse du service, et examen de situation préoccupante (Réunion hebdomadaire ou plus en fonction des besoins).
- Participation à des réunions scientifiques : possibilité de participer aux colloques ainsi que les conférences trimestrielles organisées par le service et conférences organisées dans le cadre des semaines de la santé mentale.

▪ Activités transversales

- Réunions régulières organisées avec le SPIP d'Epinal, les services pénitentiaires, la justice et le centre hospitalier général Emile Durkheim d'Epinal.

Présentation de l'établissement 1, du service concerné... :

Le poste se situe à L'USMP d'Epinal, à la Maison d'Arrêt d'Epinal sous la responsabilité du PH intervenant dans cette maison d'arrêt (PH : Dr François ROUSSEAU et du chef de pôle des Vosges centrales : Dr Patricia BUJON-PINARD).

USMP :

Cadre de santé : 1
Psychologues : 2
Infirmiers : 5
Secrétaire médicale : 1

Activités à l'USMP (2018) : 2800 actes par an

CATTP à l'USMP : l'Assistant Spécialiste peut en lien avec le PH responsable, participer à la régulation du CATTP, mis en place au sein de l'USMP et dédié aux détenus.

L'Assistant Spécialiste en psychiatrie est intégré à l'équipe composée de psychologues, infirmiers en psychiatrie au sein de l'USMP.

Au plan des missions institutionnelles, il peut participer au partenariat avec l'administration pénitentiaire ou le SPIP ainsi qu'avec l'équipe somatique et autres spécialités du Centre Hospitalier Emile Durkheim d'Epinal.

Présentation de la structure d'accueil N°2, (du service concerné...) :

Le poste est partagé avec le DSP de Toul et/ou Ecrouves (Voir avec service Dr LARUELLE)

Modalités d'organisation de l'activité / du poste :

Quotité Etab1/Quotité Etab 2 : 50 %/50 %

Ce 50/50 sera organisé de la façon suivante : 2j + 3j sur une semaine puis 3j + 2j sur la semaine suivante et ainsi de suite.

Le candidat n'effectuera pas de garde ou d'astreinte dans le cadre du CH Ravenel ; son activité sera strictement réalisée au sein de l'USMP de la Maison d'Arrêt d'Epinal. La structure de l'USMP est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Personnes à contacter (Établissement 1) :

Docteur Patricia BUJON-PINARD

Chef de pôle des Vosges Centrales

CH Ravenel - Mirecourt

Téléphone : 03.29.37.84.03

Mail : patricia.bujon-pinard@sante-lorraine.fr

Personnes à contacter (Établissement 2) :

Docteur François LARUELLE

Psychiatre chef de Pôle - Centre psychothérapeutique de Nancy – Laxou

Pôle de psychiatrie et psychologie clinique de Pont-à-Mousson et de Toul

Téléphone : 03.83.91.64.78

Mail : francois.laruelle@cpn-laxou.com

Pour postuler :

Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation) à la Direction des Affaires Médicales

Contact : direction@ch-ravenel.fr

Pour plus de renseignement sur le dispositif ASTP, vous pouvez contacter l'ARS Grand Est, Direction de la Stratégie, Département Ressources Humaines en Santé : ars-grandest-rh-en-sante@ars.sante.fr